

Marie Moret à Offroy et Cie, 2 septembre 1891

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-51

Collation1 p. (234v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 2 septembre 1891, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3246>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution –

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [2 septembre 1891](#)

Lieu de rédaction Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Opérations sur les valeurs financières de Marie Moret ; elle demande l'envoi de 1 000 F en billets de banque.

Notes La fin de la formule de politesse n'est pas copiée.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Mme Vanille
2^e son 11

Messieurs Daffay et Cie

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier et de vous retourner, ci-joint, dûment signée la demande de transfer pour le Cie de Sucz Jointe à votre lettre d'hier.

J'ai pris bonne note des autres instructions de cette lettre et je passe écritures conformes.

Veuillez m'envoyer sur le crédit de mon compte, mille francs en billets de cent francs et de cinquante francs, si possible.

- Je vous serais obligé de me donner le renseignement suivant : quand je vous ai envoyé des valises en vous priant de les assurer de façon à ce qu'elles voyageant en sécurité absolue pour moi, vous avez jugé inutile de compter celles portées en certificats nominatifs. Mais ces derniers étaient volés ou détruits en toute quelles seraient pour moi les conséquences ?

Pendant combien de temps serais-je privé des arrangements ?

Quand et comment me rendrait-on de nouveaux certificats ?

Veuillez agréer Messieurs, avec mes remerciements anticipés